



**MOBILISATION DU PERSONNEL**

**JEUDI 30 MAI 2024**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 12H00 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL  
RASSEMBLEMENT PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE**

**Pour une clarification sur  
l'organisation de nos  
missions**

Reconnaissance



Amélioration



Profils de poste

Souffrance

Cadre horaire

**Pour l'amélioration de nos  
conditions de travail**

**Pour la reconnaissance de  
la pénibilité**

Embauches

Clarification

Effectifs



**LES PROFESSIONNELS EN CHARGE D'ACCUEIL  
D'ENFANT, ENSEMBLE POUR AMÉLIORER NOS  
CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA QUALITÉ D'ACCUEIL  
DES ENFANTS. LES PARENTS SONT LES BIENVENUS !**

**À l'attention de Monsieur le Maire et des citoyens de Pantin,**

**Les agents des écoles ( Restauration, Référents, Gardiens, ATSEM, animateurs ) ainsi que les Agents des crèches de notre commune se mobilisent une fois de plus pour revendiquer des améliorations cruciales à leurs conditions de travail.**

Monsieur le Maire, en tant que garant de la collectivité, il est de votre devoir légal de veiller à ce que vos agents travaillent dans des conditions optimales.

**Nos Revendications :**

- 1. Amélioration des conditions de travail :** Des conditions dignes et sécurisées pour tous les agents concernés.
- 2. Reconnaissance de la pénibilité :** Valorisation salariale et protection des agents aux postes pénibles.
- 3. Revalorisation du RIFSEEP et recalibrage des postes concernés :** Ajustement nécessaire des indemnités et des grades pour un traitement équitable.
- 4. Suite à l'annonce du gouvernement ; une revalorisation salariale dans le secteur de la Petite-Enfance :** nous demandons le versement immédiat de 100 euros nets au personnel des crèches sans inclure cette somme dans le pot commun lors de la revalorisation du FIFSEEP.
- 5. Clarification du service nettoyage :** Une organisation claire et précise des responsables, pour accompagner au mieux les agents sur le terrain et du personnel en nombre suffisant dans nos écoles pour garantir un travail de qualité auprès des enfants.
- 6. Mise à jour du DUERP ( Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ) :** Identification des risques professionnels.
- 7. Registre de sécurité à jour :** assurer un environnement de travail conforme aux normes de sécurité.
- 8. Prévention Santé :** Suivi médical annuel (médecine du travail) pour préserver la santé des agents et la reconnaissance des accidents de travail par l'employeur
- 9. Politique Enfance et Petite Enfance :** Une Politique ambitieuse de la petite enfance et de l'enfance véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société.

Chers Parents, Les agents des écoles et des crèches se mobilisent pour non seulement améliorer leurs conditions de travail, mais aussi pour garantir un service de qualité pour l'accueil de vos enfants . Nous avons besoin de votre soutien pour faire entendre nos revendications et obtenir les améliorations nécessaires.

**Des agents respectés et bien traités sont plus efficaces et motivés, assurant ainsi un meilleur environnement pour vos enfants. Votre soutien est essentiel pour atteindre ces objectifs et contribuer à un cadre d'accueil optimal.**

**Merci de votre soutien !**